

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 12

Artikel: Une victime des élections du 3 mars
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Une victime des élections du 3 mars.

... ce 12 mars 1901.

A Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,
Lausanne.

Honoré Monsieur,

Grand merci pour votre délicieux article du samedi 9 mars sur les « candidats malheureux ! » Quel baume il a mis sur ma blessure, qui dès lors va se cicatrisant à vue d'œil !

Comme votre correspondant décrit de main de maître les impressions de celui qui a eu l'imprudence de figurer sur telle ou telle liste électorale et de rester en panne ! Vraiment on dirait qu'il a éprouvé les mêmes sensations.

En effet, ce n'est pas gai, le jour de l'échec, par exemple, de sentir les regards, plus ou moins bienveillants de centaines de vos concitoyens, se fixer sur votre chétive personne au moment où vous cherchez à vous esquivier pour gagner la pinte la plus prochaine. Et quand vous avez réussi à vous faufiler dans la salle à boire, et à vous caser tant bien que mal, dans le coin le moins éclairé, là vous subissez, non plus seulement les regards des autres, mais vous croyez entendre des propos sur votre compte ; et la mœlle se fige, et la cervelle s'embrouille ! ma parole ! M'est avis que le misérable qui subit la dégradation militaire doit avoir à peu près le même nombre de pulsations lorsqu'on lui arrache ses insignes en présence de son bataillon.

Dans cette espèce de cauchemar, au milieu du brouhaha, votre imagination vous fait entendre des quotibets à votre adresse, des paroles blessantes mal dissimulées, et ainsi, tout en fumant... votre cigare, vous attendez, avec une touchante résignation, que l'obscurité vous permette de réintégrer clandestinement votre modeste village, le plus éloigné du chef-lieu. De grâce, Monsieur le rédacteur, intercédez de tout votre pouvoir, afin que dans quatre ans, pour ceux qui se verront portés sur les listes, presque à leur insu et malgré leurs protestations (et qui n'auront pas la chance d'être élus) on introduise le vote à domicile, ou tout au moins le vote à la commune. C'est trop pénible, franchement, de promener sa déconfiture au milieu d'un si grand nombre d'honnêtes gens que vous ne connaissez pas, mais qui vous connaissent bien, allez !

Ah ! je vous assure, Monsieur le rédacteur, que ce n'est rien moins que flatteur, après avoir plané dans des régions éthérées, ou étoilées — toujours en imagination — de retomber ensuite prosaïquement sur le plancher des vaches ; il faudrait être de bronze, comme vous le dites si bien, pour ne pas être meurtri, et encore on risquerait de se rompre quelque chose. Que ne se trouve-t-il un ange tutélaire pour amortir le choc ?

Mais aussi quelle leçon profitable on peut tirer de là ! Comme cela vous remet un citoyen à sa place de passer à travers le tamis populaire ! Comme il s'apprécie à sa juste valeur quand il a été condamné par le scrutin à rentrer dans le rang des électeurs ordinaires ! Le

peuple a parlé, et « voix du peuple, voix de Dieu ! »

Pas plus loin qu'avant-hier, j'entendais de la bouche d'un honnête et loyal citoyen, excellent patriote, cette sentence très juste : « L'orgueil et l'ambition seuls légitimes sont ceux d'une mère qui voit ses enfants marcher dans le chemin du devoir et de la vertu ».

Candidat, dont le nom figure sur des listes ou blanches ou vertes, tu n'as point le droit de t'ennorgueillir. Si tu échoues, rentre... dans ta veste. Pourtant ne tombe pas dans l'excès contraire, ne te drape pas trop majestueusement dans les replis de ce vêtement princier.

Veillez, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements, agréer aussi mes respectueuses salutations.

Un candidat évincé le 3 mars.

Curieuse affaire.

Mardi dernier, deux députés partageaient un « demi » dans un café de la Cité.

Il faisait si chaud et si « soif », paraît-il, dans la salle du Grand Conseil, qu'il était bien permis à nos honorables législateurs de s'en échapper un moment, pour prendre un peu l'air... et le reste.

D'ailleurs, c'est la coutume. Les affaires du pays n'en vont pas plus mal.

Donc, nos deux amis babillaient, babillaient, en dégustant un « nouveau » d'Epesses, encore gris et moussant dans les verres comme du champagne. Déjà leurs pommettes se coloraient, ainsi que des pêches aux caresses du soleil, et, dans leurs yeux, brillait une étincelle. Ils étaient si heureux de se retrouver ensemble, après la périlleuse épreuve des élections ; tels, deux soldats après le coup de feu.

« Qu'en dis-tu, Louis, on a tenu ferme au poste, malgré ces jeunes qui voulaient nous dégommer ! Nous revoilà conseillers ! »

— Alors, si on l'est ! Et puis, pour quatre ans !

Soudain, entre un consommateur. Il aperçoit les deux amis, les examine un moment d'un air sérieux, puis va s'asseoir à la table voisine de la leur.

Une fois attablé, le nouveau venu continue de dévisager les conseillers et semble prêter l'oreille à leur conversation.

« Dis-moi, Louis, je voudrais bien savoir ce que nous veut ce gaillard ? dit à voix basse un des députés à son compagnon. Il est là qui nous regarde comme des salutières. »

— Tu es fou ! T'inquiète pas de ça. D'ailleurs, si y nous veut queq' chose, y n'a qu'à venir. On est là !

A ce propos, prononcé d'une voix qui veut être entendue, le mystérieux personnage se lève et, gravement, s'approche de ses voisins : « Messieurs, je vous connais bien, allez », leur dit-il à brûle-pourpoint.

— Eh quoi, la belle affaire ! C'est pas étonnant si on est connus ; on est députés. Mais, vous, on ne vous connaît pas. Et puis, d'abord, que voulez-vous ? Est-ce qu'on vous a dit queq' chose ? Laissez-nous voir tranquilles.

— Oui, je vous connais bien, repart le personnage ; puis, s'adressant au conseiller qui avait parlé, et j'ai eu déjà le plaisir de vous mettre la main sur la figure, à vous, monsieur !

C'en était trop ! Le député interpellé se lève brusquement et, rouge de colère : « Qu'est-ce que c'est !... Vous m'avez mis la main sur la figure, vous ! Eh, pitié ! Redites-le !... D'abord, où et quand ? Vous savez, on n'est plus jeune, mais c'est égal, on peut encore répondre... »

— Allons, allons, Louis, interrompt l'autre conseiller, te fâche pas. Ça aurait mauvaise façon. On est député, tu sais.

— Raison de plus pour ne pas se laisser embêter...

Les affaires se gâtent.

« Eh bien oui, monsieur le conseiller, reprend alors sur un ton plus calme l'auteur de toute cette altercation, j'ai le plaisir de vous connaître et, comme je vous l'ai dit, j'ai eu l'honneur de mettre ma main sur votre figure, il y a un mois, lors de la dernière session. C'était chez moi, dans ma boutique,.... Je suis le Figaro de la Cité... pour vous servir. »

Et, ce disant, le facétieux perruquier esquise une révérence, en imitant le geste esquilier du coiffeur qui s'apprête à raser son client. Ebahissement des conseillers.

Alors, celui des deux qui s'était fâché, revenu subitement de sa colère, regarde bien en face son interlocuteur, puis, partant d'un grand éclat de rire : « Mais oui, je vous reconnais, à présent. Il me semblait bien que je vous avais vu quelque part !... T'emballe pour un farceur !... » et lui faisant signe de s'asseoir : « Vous prenez un verre avec nous ?... »

— Très volontiers, monsieur le conseiller. Toujours disposé.

— C'est que, Louis, hasarde timidement le second député, y nous faudrait pourtant bien aller voter pour les conseillers d'Etat... On reviendra.

— On y va, on y va... Quand même y a pas besoin de se faire du souci ; y sont sûrs d'être renommés... Mademoiselle, vite un verre... et un demi du même. Il est fin bon. J. M.

Ce qu'on voit et ce qu'on entend dans les trams.

III

Lorsque vous parcourez la ligne de ceinture autour de Lausanne, et que vos affaires vous obligent à vous arrêter successivement dans diverses stations, vous avez l'occasion de rencontrer dans les trams une très grande variété de voyageurs, le samedi, tout particulièrement.

Ce dernier jour de la semaine met toujours en mouvement la plus grande partie de la population. Nombre de gens ont des affaires à terminer et qui ne peuvent attendre au lundi ; d'autres suivent le train ordinaire de la vie, vaquant à leurs occupations qui les appellent à se transporter dans diverses directions.

Ici c'est un avocat serrant sous son bras une